

Pour diffusion immédiate
CNW, Code 41
+ Hebdos

Entente de partenariat régional en tourisme

1,5 M\$ sur trois ans pour le développement touristique en Outaouais

Gatineau, le 5 juin 2017. – En vue de favoriser le développement de l’offre touristique de la région de l’Outaouais, l’Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT), aussi communément appelée dans la région Programme de développement touristique de l’Outaouais (PDTO), est renouvelée à hauteur de 1,568 M\$, et ce, jusqu’en 2020.

C’est ce qu’ont annoncé conjointement la députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l’Outaouais, M^{me} Stéphanie Vallée, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, et la présidente de Tourisme Outaouais, M^{me} Manuela Teixeira.

Les membres du caucus de l’Outaouais, M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull, M. Marc Carrière, député de Chapleau, et M. André Fortin, député de Pontiac, étaient présents pour saluer cette nouvelle entente bénéfique pour le développement économique et culturel de la région.

Selon les termes de l’entente, le ministère du Tourisme et Tourisme Outaouais investiront chacun une somme de 784 000 \$.

Le programme est ouvert

Tourisme Outaouais a profité de l’occasion pour lancer un premier appel de projets dans le cadre du PDTO 2017-2020. Les intervenants touristiques intéressés ont jusqu’au 14 juillet 2017 pour déposer leur demande. Un deuxième appel de projets sera lancé le 13 novembre 2017. Notons qu’une priorité sera accordée aux projets structurants entraînant la création d’emplois et l’augmentation du chiffre d’affaires des entreprises. Les projets qui consolident et bonifient l’offre touristique seront aussi favorisés, tout comme les initiatives qui permettront d’augmenter l’achalandage touristique et le nombre de nuitées des touristes. Dans l’absolu, c’est l’expérience du visiteur qui est au cœur des décisions.

... 2

Citations :

« Le tourisme représente un secteur d'activité d'importance pour l'Outaouais, car il procure quelque 18 600 emplois et dynamise l'activité économique de la région. La région se démarque par des produits d'appel et des événements de calibre international, grâce à la synergie qui s'est établie entre Tourisme Outaouais et les acteurs de l'industrie touristique. Leur souci de mettre en œuvre des projets en lien avec les priorités régionales est garant des succès que connaît la région en matière d'achalandage de visiteurs. Je suis impatiente de connaître les nouveaux projets qui résulteront de cette entente! »

Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais

« L'entente 2012-2015 en Outaouais a permis de soutenir 39 projets touristiques, pour des investissements totaux de plus de 1,5 M\$. L'investissement des partenaires a connu un effet de levier multipliant par plus de neuf les investissements totaux, ce qui a permis de dépasser 14,5 M\$. Le renouvellement de l'EPRT en Outaouais contribuera à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan de développement de l'industrie touristique 2016-2020 et par son plan d'action 2016-2020, intitulé *Appuyer les entreprises, enrichir les régions*, lesquels visent la création d'emplois et la prospérité économique du Québec. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

« L'industrie touristique a un potentiel immense à développer partout sur le territoire de l'Outaouais. Cette entente, qui permettra à de nombreux projets novateurs et porteurs de se concrétiser, est donc une excellente nouvelle pour le développement économique et culturel de notre région! »

Les membres du caucus des députés de l'Outaouais

« Cette aide financière a un réel impact sur les entreprises touristiques régionales. C'est souvent le coup de pouce nécessaire dans la réalisation de projets innovants qui contribuent au développement et à l'amélioration de l'offre touristique. Ultimement, c'est l'ensemble de l'Outaouais qui en bénéficie ».

Manuela Teixeira, présidente de Tourisme Outaouais

Faits saillants

- Les projets soumis doivent contribuer aux produits prioritaires de développement régional, soit l'offre famille, culture et plein air. Les pôles touristiques prioritaires Montebello, Chelsea – La Pêche (village touristique de Wakefield) – parc de la Gatineau et Gatineau (centre-ville), et les pôles en émergence que sont les MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Pontiac, de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau font aussi partie des éléments considérés.

- Les EPRT ont pour but d'associer le ministère du Tourisme, les associations touristiques régionales et d'autres partenaires régionaux à la réalisation de projets de développement de l'offre touristique régionale qui contribueront à l'atteinte des cibles de performance touristique du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 et de son plan d'action 2016-2020.
- Les EPRT visent à concerter les investissements de l'industrie touristique en fonction des priorités régionales et à renforcer la synergie de tous les partenaires régionaux.
- L'investissement de Tourisme Outaouais dans le PDTO provient des revenus générés par la taxe sur l'hébergement (TSH).

– 30 –

Sources :

Patrick Soucy
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme et
ministre responsable de la région
de la Mauricie
418 528-8063

Isabelle Marier-St-Onge
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Justice et
ministre responsable de la région de l'Outaouais
418 643-4210

Renseignements :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère du Tourisme
418 691-5698, poste 4868
418 559-0710 (cellulaire)

Karl Lavoie
Directeur des partenariats, des affaires
publiques et de l'accueil
Tourisme Outaouais
819 778-2530, poste 207 | 819 328-5275